

# Le Moustique

BULLETIN DU PARTI SOCIALISTE DE YVONAND  
& ENVIRONS

Spécial élections municipales

Trente et unième année

Mai 2008

## Enfin, pouvoir vous dire merci!!!

Le 6 avril dernier (cela fait longtemps!) les résultats de l'élection tombaient: **je sortais premier avec 24 voix d'écart** sur mon concurrent. **J'étais même élu...** d'un cheveu. La Préfète le confirmait le lendemain. Enfin, j'allais pouvoir me mettre au travail et reprendre les dossiers en suspens depuis février.

Mais, ce n'était pas encore pour cette fois. Une regrettable erreur dans les cartes de vote en a décidé autrement (voir «Le Tapa Sabllia» du 16 mai 2008). Nous retournerons donc aux urnes. **Beaucoup d'énergie a été dépensée... et perdue**, la vôtre également.

J'étais **très impatient**, depuis le 6 avril, **de vous dire MERCI! A vous toutes et tous** et en particulier, **Vous, les 430 électrices et électeurs qui m'avez fait confiance** et qui avez participé à ce résultat exceptionnel!

Pour vous et pour l'ensemble du village, je retournerai en campagne avec une **énergie renforcée**. Nous devons **à nouveau nous mobiliser**, encore plus, encore plus nombreux... pour gagner plus largement et, cette fois, faire avancer notre village!

Yann Rod

### Un numéro spécial, pourquoi?

Parce que **pendant plus d'un mois et demi** ni le président du Conseil communal, ni la Municipalité n'ont jugé bon de vous informer de la situation.

Parce que nous estimons que, **par respect pour vous toutes et tous**, habitant-e-s et électeurs/trices, c'est votre droit de connaître en détail ce qui s'est passé.

Parce qu'une élection, **cela concerne tout le monde**, pas qu'un petit cercle d'initiés.

Pourquoi maintenant? Parce que nous étions directement concernés, et que nous ne pouvions communiquer avant la décision du Conseil d'Etat.

Le Comité du PS Yvonand

voir notre site: [www.ps-yvonand.ch](http://www.ps-yvonand.ch)

# Petite chronologie des événements de ces 2 dern

## Du 6 avril à aujourd'hui

Les acteurs en présence:

Bureau électoral: Jean-François Jaccoud (Président, Rad.), N. Gremaud (Secrétaire, PS), C. Brugger (Rad.), S. Perrin (PS), D. Monod (PS), A. Burri (UDC), E. Hoffman (UDC), M.-L. Décorvert (Huissière)

Secrétaire municipale: V. Potterat

Préfète du district Jura-Nord vaudois: P. Roulet-Grin

7	8	9	10	11
X C'est confirmé, Yann Rod est élu!!	X	X Mme Potterat fait recours !?		Tout sort dans la presse !?!?
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
	X Séance excep- tionnelle du bureau électoral			
28	29	30	1	2
5	6	7	8	9
		Décision du Conseil d'Etat		
12	13	14	15	16
	Communiqué de presse du Conseil d'Etat, enfin!!!			1re communica- tion officielle à Yvonand

## Quelques dates en détail

(source: publications et pièces officielles du dossier, voir aussi nos pages spéciales sur notre site internet [www.ps-yvonand.ch](http://www.ps-yvonand.ch))

5	6
12	13
19	20
26	27
3	4
10	11
17	18

X  
Yann Rod est élu avec 430 voix!

### Dimanche 6 avril

**9h45** Découverte de 2x2 cartes avec des signatures identiques. Le président du Bureau électoral, Jean-François Jaccoud **décide de tout de même prendre en compte ces voix**

**12h20** Proclamation du résultat, Yann Rod échoue à 1 voix. Le Parti socialiste signale que **le calcul de la majorité absolue est erroné**

**Après-midi** Contactée, la Préfète ne peut se renseigner et prendre une décision, occupée qu'elle est au Comptoir du Nord vaudois.

### Lundi 7 avril

**Matin** La Préfète arrive à Yvonand. Les **bulletins sont recomptés** en présence de M. Jaccoud, **Président du Bureau électoral** (Radical), de M<sup>me</sup> Brugger (Radical), membre également du Bureau, de la **Secrétaire Municipale**, M<sup>me</sup> Potterat, et de collaboratrices de l'administration. Le Président ne prend pas la peine de contacter les autres membres, UDC et PS, du Bureau.

**11h.** La Préfète **confirme l'élection de Yann Rod.**

**Peu après** Les cartes fautives sont présentées à la Préfète par M<sup>me</sup> Potterat et "un membre du Bureau électoral". **Ce dernier, demande si l'élection ne peut "vraiment pas être remise en cause"**, alors que la Préfète a confirmé le résultat et qu'elle n'aurait pas recompté les cartes si elle avait eu vent des irrégularités à son arrivée.

### Mercredi 9 avril

**18 h.** Le Président du Bureau annonce qu'**un recours est déposé** par M<sup>me</sup> Potterat sur lettre à en-tête de la Municipalité. L'élection est suspendue. Il recommande le "plus grand secret" et de ne pas répondre aux journalistes.

### Jedi 10 avril

**Matin** La Préfète auditionne les personnes ayant rempli de manière erronée leur carte. **Il ressort que le vote incriminé est attribué à la droite.**

### Vendredi 11 avril

Toutes les informations données le mercredi et qui devaient rester secrètes, sont publiées dans la presse locale!

### Mardi 15 avril

La Préfète, **se prononçant sur le fond**, conclut son rapport et **invite le Conseil d'Etat à conserver le résultat du scrutin.** Pour elle, si le recours est recevable, **il n'y a pas d'influence sur le résultat** (la voix étant attribuée à droite).

## Quelques dates en détail (suite)

### Mardi 22 avril

**18h.** Le Bureau électoral se réunit **pour confirmer sa décision** du dimanche 6 avril au Conseil d'Etat. Pour préparer leur réponse, les membres n'ont droit qu'à la lecture des conclusions par le Président, pas à l'entier du rapport de la Préfète.

Cette séance se déroule en présence de la recourante, M<sup>me</sup> Potterat, non membre du Bureau. Les membres socialistes du Bureau manifestent leur désaccord.

### Mercredi 7 mai

**Matin** Le Conseil d'Etat **se prononce sur la forme et annule le scrutin** et, par voie de conséquence, la décision du Bureau électoral du 6 avril et les conclusions de la Préfète.

### Lundi 19 mai

**20h.** Lors du Conseil communal, ni le Président, ni la Municipalité ne parlent des élections.

Le **groupe socialiste propose d'organiser une table ronde** multipartite pour analyser ce qui n'a pas fonctionné et **améliorer le système existant**. Cela n'a pas trouvé d'écho favorable auprès de la présidence du Conseil.

**Des questions demeurent:** les cartes signées de la même main ont été découvertes le dimanche déjà, pourquoi donc n'ont-elles pas été dénoncées à ce moment-là (de même que dans les scrutins précédents, d'ailleurs) ? ou présentées à la Préfète dès son arrivée lundi matin?

Le Comité du PS Yvonand

### L'élection en chiffres

**430** le nombre de voix obtenues par le socialiste Yann Rod

**429,5** le nombre de voix qu'il fallait atteindre pour être élu au 1er tour

**406** le nombre de voix obtenues par le candidat UDC, Guy-Daniel Beney

**-1'400.-** les frais engagés par la section PS, pris sur les seules cotisations des membres

**?** le coût du scrutin du 6 avril dernier à charge de la Commune d'Yvonand

**1** le nombre de voix qui a suffi à annuler l'élection

**6** le nombre de Conseillers municipaux aujourd'hui (au lieu de 7)

**91** le nombre de jours où la Municipalité fonctionne en effectif réduit

### Et maintenant?

Nous ne connaissons pas encore la date de la nouvelle élection.

Dans l'intervalle, **il faut nous préparer et déjà nous mobiliser!**